

Projet de production d'acier à basse émission de CO2 sur le site de Dunkerque

Concertation préalable sous l'égide de la CNDP du 23 novembre 2022 au 12 février 2023

Prise de position de Virage Energie sur le projet d'Arcelor Mittal Dunkerque

Descriptif de Virage Energie

Virage Énergie est une association, agréée pour la protection de l'environnement, qui accompagne les territoires dans leur transition énergétique et écologique sous quatre axes : Explorer, former, accompagner, sensibiliser,...

Membre du réseau Action Climat, CLER-Réseau pour la Transition énergétique, Enercoop Hauts de France, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, Maison de l'Environnement de Dunkerque, Réseau Sortir du Nucléaire,...

contact@virage-energie.org ...

Introduction :

Depuis sa création en 2006, Virage Energie a pour ambition d'explorer de nouveaux sujets liés à la transition énergétique et climatique, que ce soit via la participation à des programmes de recherche action, la publication d'ouvrages et articles scientifiques, l'animation de réseaux ou l'organisation de conférences ou la participation à des débats.

En cohérence avec cet engagement, nous avons pleinement accédé à l'invitation de la commission nationale du débat public à participer à la concertation préalable placée sous son égide portant sur le projet de production d'acier à basse émission de CO2 sur le site d'ArcelorMittal Dunkerque.

La région dunkerquoise est l'un des territoires où intervient régulièrement Virage Energie y portant un intérêt soutenu au regard du paradoxe d'être tout à la fois un des territoires les plus émetteurs de CO2 découlant d'un développement chronique, une région vulnérable aux dérèglements climatiques et un lieu d'expérimentations pour tenter de relever le défi.

La volonté d'intervenir dans le débat se vérifie notamment sur le terminal à conteneurs porté par le grand Port Maritime de Dunkerque ou du projet de parc éolien au large de Dunkerque ? L'attention portée aux contours du tissu industriel, et en particulier l'activité sidérurgique au vu de l'empreinte carbone conséquente se vérifie notamment dans les scénarios produits par la structure notamment en 2008

Dans le cadre de la participation à des ateliers depuis l'entame de cette concertation, nous avons pu l'exposer à la table ronde « Décarbonation et transition énergétique » tenue le 30

novembre notre analyse basée sur les modes de vie et les besoins avant toute velléité technologique. Le temps de la consultation préalable n'épuise pas le sujet en la matière vu les écueils constatés. Par cette contribution, nous posons des jalons pour la suite vu les temps d'analyse mais aussi au regard des projets structurellement liés amenés à être soumis à consultation et qui ensemble font système. Elle se déploie en deux directions

Un périmètre d'analyse inopérant

Le périmètre restreint choisi pour traiter publiquement du projet de production d'acier à basse émission de CO2 à savoir le plus souvent le site même et ses abords n'est pas de nature à appréhender les incidences conséquentes induites tant en amont qu'en aval du processus de production porté à consultation. Ces biais se retrouvent à deux niveaux :

1 : Une filière sidérurgique pas appréhendée dans son ensemble

En témoigne notamment la totale absence dans les différents ateliers jalonnant la concertation préalable des représentants des clients finaux voire des représentants des secteurs (automobile, rails, bâtiments, biens de consommation,...) auxquels seront destinées pourtant les millions de tonnes d'aciers produits attendus.

Cette situation est d'autant plus étonnante que sont prêtées à ces clients des exigences claires en terme de qualité de l'acier qui influent selon les promoteurs du projet quant aux choix technologiques structurant actées notamment au regard du niveau de la part d'acier recyclé et donc incidemment sur le périmètre de modernisation.....

Procéder ainsi est faire l'impasse sur des évolutions technologiques potentielles pour augmenter l'emploi attendu d'acier recyclé dans le procès de production en lui-même, de possibles évolutions législatives quant à l'empreinte carbone des produits finaux ou les changements de modèle économique des secteurs clients. Est-il pertinent par exemple de penser la décarbonation de l'industrie sidérurgique indépendamment de l'écologisation générale de nos sociétés ?

Cela induit de ne pas appréhender la filière sidérurgique dans son ensemble et de jauger sérieusement des prétentions à la neutralité carbone proclamée par ArcelorMittal justifiant le concours de fonds publics. L'articulation des différents projets de captage, réutilisation, transfert et stockage de CO2 - ayant trait de près ou de loin avec le projet est déficiente et altère la compréhension du projet initial.

2 : Les liens avec le territoire dunkerquois pas assez présentés

Cette omission dans le périmètre d'analyse au niveau sectoriel se vérifie également avec acuité au niveau territorial. Nous constaterons l'absence d'explicitation claire des interactions avec des projets pourtant structurellement liés à celui de production d'acier à basse émissions de

CO2 – plus précisément 3D, Reuze et hub CO2 – et constaterons que ces derniers sont appelés à être analysés dans des consultations distinctes sur des temporalités certes proches mais différentes.

Au risque de demeurer l'exclusivité d'experts de la concertation et des acronymes administratifs, continuer de procéder ainsi, ce qui s'apparente à du saucissonnage délibéré, ne permet pas pour les populations concernées d'avoir un aperçu global de projets industriels et des incidences entre eux sur l'ensemble de leur territoire au quotidien et donc de se sentir concernés...

Disposer d'une vue d'ensemble des différents sites industriels existants, en construction ou attendus serait une réelle valeur ajoutée pour les habitants leur permettant d'appréhender les interactions potentielles notamment les risques technologiques et naturels mais aussi les flux énergétiques ou de ressources bref de comprendre le métabolisme du territoire dunkerquois. La toile industrielle tant vantée ne s'incarne pas.

Ce faisant il nous importe de ne pas se restreindre aux incidences paysagères, environnementales (bruit,) du projet qui pourrait nous éloigner de l'ancrage ou pas d'un tel projet industriel sur le territoire. L'élargissement de la focale portée sur le projet est nécessaire au regard des échanges effectués dans le cadre de cette consultation pour appréhender au mieux ce dossier et les multiples incidences ici territoriales.

Une manière de voir à changer :

Les défauts du périmètre restreint choisi pour appréhender ce projet de production d'acier à basse émission de CO2 s'emboîtent avec ceux de la posture techno-solutionniste. Il importe à notre sens de faire un salutaire pas de côté et de modifier les manières de voir en la matière et de partir d'abord des besoins de la société.

1 : Une posture techno-solutionniste menant à une impasse :

La présentation faite du projet est circonscrite à une tournure essentiellement technologique au-delà du traitement réglementé des incidences à courte distance évoqués tant au regard des impacts sur les paysages concernés – comme la hauteur des principales installations – ou le niveau du bruit généré par le nouveau process de production au-delà de celui des travaux de construction.

Elle a mis à distance voire occulté les questions touchant à l'amont et à l'aval de la production à savoir les modalités de fabrication de l'hydrogène qui servira dans les nouvelles installations en lieu et place du gaz malnommé naturel. Pourtant, l'hydrogène n'est propre qu'en apparence, n'étant pas une source d'énergie, mais un simple vecteur dont la fabrication repose tout particulièrement en France, sur l'atome.

Le volet efficacité est le seul déployé pour diminuer l’empreinte carbone sans que pour autant ne soit interrogée la validité de l’emploi de l’acier dans les produits finaux établis en aval de la production. Aucune référence n’est véritablement étayée quant aux modes de vie qui justifieraient à la fois le volume de la production d’acier prescrit ainsi que sa qualité recherchée. Des modifications à la marge ne peuvent suffire.

Le solutionnisme technologique – c’est-à-dire la confiance mise dans l’innovation technoscientifique résolvant l’essentiel des problèmes - constitue un écueil dangereux au regard de l’urgence des réponses à apporter des dérèglements climatiques. Procéder ainsi alimentant le statu quo et entrave des réflexions un ensemble de propositions politique basées sur les besoins.

2 : La sobriété à valoriser :

Si nous désirons faire que nos modes de vie, de production et d’organisation sociale soient compatibles avec les conditions d’une planète habitable, il importe de dépolluer le débat public rempli des discours et des fausses promesses qui, en travestissant la réalité, nous empêchent d’être lucides sur les mesures nécessaires pour se préparer à une contrainte énergétique durable ou temporaire (finitude des ressources, choc pétrolier, défaut dans une centrale nucléaire...).

Ce sont les raisons pour lesquelles au cœur de notre projet nous promouvons la sobriété énergétique qui, en complément de l’efficacité, est une démarche visant à réduire les consommations d’énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d’organisation collective (moins usage de la voiture, alimentation plus locale et de meilleure qualité, etc.).

Une société engagée dans la sobriété énergétique modifie ses normes sociales, ses besoins individuels et ses imaginaires collectifs au profit d’une réduction volontaire et organisée des consommations d’énergie. Parallèlement, cette démarche collective permet de limiter les externalités négatives des modes de consommation et de production (pollutions, bruit, problèmes de santé, etc.) et participe en ce sens à une amélioration générale de la qualité de vie des populations.

Ce sera le fil conducteur que nous porterons dans les suites données au cours des prochains mois à la consultation préalable sur ce projet d’importance de même que sur les autres projets industriels liés émanant sur le territoire dunkerquois et au-delà

Paulo-Serge Lopes

Président de Virage Energie